

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-544265

66962

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0707

Société : DAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AIT LAHLOUAD Mehdi

Date de naissance :

01/01/1944

Adresse :

36 Abab Ishaak el Ouardij appt 96  
MAARIF

Tél. : 0663607838

Total des frais engagés : 930,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

22/12/2020

Nom et prénom du malade : AIT LAHLOUAD Nadija Age: 52 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

SBP

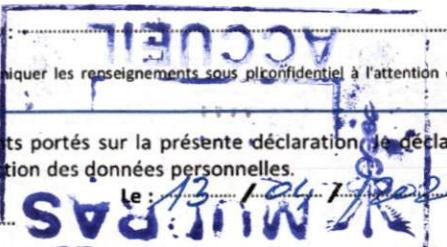
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2020			65	INP : 019000468P MAR 
				
				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Laboratoire L'Avenir Pharmacie de Normandie Casablanca - TUNISIE	21.12.2020 <b>SM</b> Rue Sidi El Béni 49-50	663,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17 MARS 2021	6130 Frs	266,20 gmt

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd  
Hôpital Ibn Rochd - Casablancaالمملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد  
مستشفى ابن رشد، الدار البيضاء

Hôpital sans Tabac

Fumer Tue

مستشفى بدون تدخين  
التدخين يقتل

Casablanca, le : 22/12/2020

## ORDONNANCE

Docteur :

Art latifocal Nadia

234,00 x 2

1. Immurel

50 mg cp.



LAMMELA MELYTEM

Pharmacie des Familles André Roux  
Casablanca - Tel: 0522.255.60

26,20

2. Acfol

5 mg



Télé.

663,80

d

1

0

43,60

3. D - cure . 100 000 u.t.

1 amp/10ml m de 6 mois



IMUREL® 50 mg, comprimé pelliculé  
Boîte de 100  
AMM N° 483/17 DMP / 21 / NRQ  
PPV: 294,00 DH  
Distribué par Laboratoires  
SOTHEMA BOUSKOURA  
Sous licence des laboratoires ASPEN

6 118001 071456

IMUREL® 50 mg, comprimé pelliculé  
Boîte de 100  
AMM N° 483/17 DMP / 21 / NRQ  
PPV: 294,00 DH  
Distribué par Laboratoires  
SOTHEMA BOUSKOURA  
Sous licence des laboratoires ASPEN

6 118001 071456

LOT: 14221001  
PER: 01/2025  
PPU: 26,20 DH



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd  
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد  
مستشفى ابن رشد . آزاد البيضاء



Hôpital sans Tabac

Fumer Tue

مستشفى بدون تدخين  
التدخين يقتل

Casablanca, le : 22/12/2020

## ORDONNANCE

Docteur :

Art Lakhdar Nadia

1. NFS, PQ

2. ACT, ALAT



CHU Ibn Rochd Casablanca

300400

مختبر التحاليل الطبية المعاريف  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Dr. Abderrazzak ZIZI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Reims



Casablanca le 17-03-2021

Mlle AIT LAKHDAR Nadia

FACTURE N° A210300400

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Traitemet échantillon sanguin	E25	E
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 180

TOTAL DOSSIER : 266.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
deux cent soixante-six dirhams vingt centimes



مختبر التحاليل الطبية المعاريف  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Casablanca le : 17-03-2021

Mlle AIT LAKHDAR Nadia

Code : 16080113

Référence : A210300400

Normes

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE

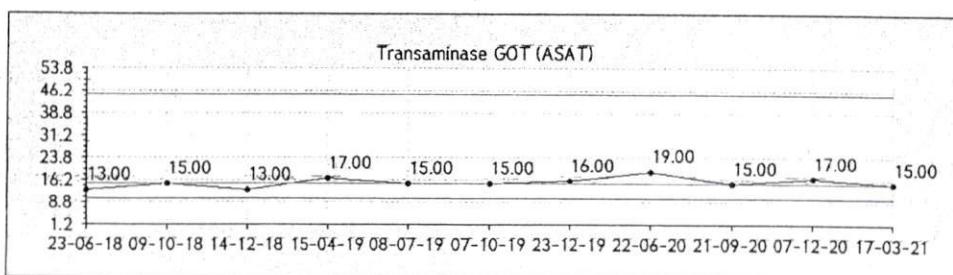
07-12-2020

Transaminase GOT (ASAT)

15 UI/L

(10-45)

17



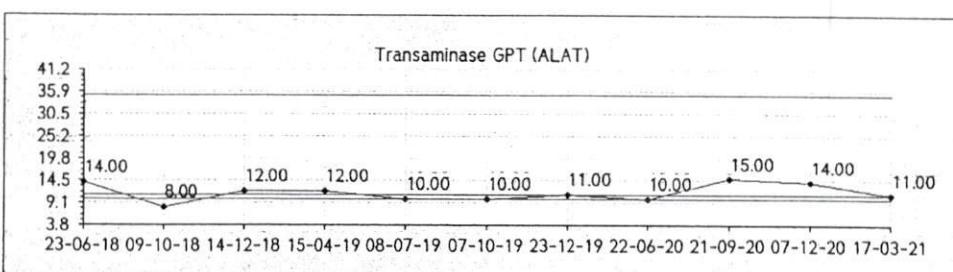
Transaminase GPT (ALAT)

11 UI/L

(10-35)

07-12-2020

14



p : 2 / 2

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Dr. Abderrazzak ZIZI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Reims



Casablanca le : 17-03-2021

Mlle AIT LAKHDAR Nadia

Code : 16080113

Référence : A210300400

Du : 17-03-2021

Prescripteur : Dr KHOMSI Issam

Normes

Antériorités

## HEMATOLOGIE

## HEMOGRAMME

Numération Globulaire

			14-12-2020
Hématies	4.2	M/mm <sup>3</sup>	4.3
Hémoglobine	13.5	g/dL	13.8
Hématocrite	38	%	40
VGM	90	μ <sup>3</sup>	93
TCMH	32	pg	32
CCMH	36	g/100mL	35

Formule leucocytaire

Leucocytes	3 600	/mm <sup>3</sup>	/	2 760
Neutrophiles	66	% soit	2 376 /mm <sup>3</sup>	(1 500-7 500)
Eosinophiles	2	% soit	72 /mm <sup>3</sup>	(<400)
Basophiles	0	% soit	0 /mm <sup>3</sup>	(<100)
Lymphocytes	22	% soit	792 /mm <sup>3</sup>	(1 500-4 000)
Monocytes	10	% soit	360 /mm <sup>3</sup>	(200-1 000)

Numération plaquetttaire

Plaquettes	229 000	/mm <sup>3</sup>	(150 000-400 000)	267 000-
Volume Plaquettaire Moyen	9.7	fl	(6.0-11.0)	10.0

